

ARBELE

L'ARBE dans les exploitations d'ÉLEVAGE herbivore



L'utilisation de plaquettes de bois en litières

Les arbres des haies, bosquets et ripisylves peuvent être transformés en plaquettes et être utilisés dans les aires de couchage ou de circulation des animaux. Ce témoignage est le résultat d'une série d'enquêtes réalisées en 2017. Douze autres fiches témoignent de la capacité des éleveurs à mettre en œuvre ce matériau en fonction des contraintes de leur exploitation.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Utilisation en sous-couche pour les vaches suitées l'hiver et les veaux à l'engraissement l'été



PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION DU GAEC DRAVERT (71)

VA Charolais Naisseur engraisseur
120 vaches + veaux, 8 taureaux, 55 génisses 18 mois, 50 génisses de 30 mois
SAU : 240 ha (dont 200 de prairie)
Production de paille : 200 t/an
Achat de paille : 40 t/an

🔗 Ressources en bois

Quelques haies sur l'exploitation, la ressource en bois provient principalement de zones à entretenir (abattage + transport) contre récupération du bois.

Plaquettes en séchage sous hangar pendant 4 mois minimum

UTILISATION DE PLAQUETTES DE BOIS EN LITIÈRE DEPUIS 2014

Avec un potentiel annuel de 300 MAP /an et un coût de production de 14 €/MAP (MAP = mètre cube apparent plaquettes)

Hiver Coupe	Juillet - Août Déchiquetage	Juillet - Novembre Séchage	Novembre - Avril et Juin - Août Litière et fumier
<p>🔧 Tronçonneuse Le temps passé lors des chantiers d'abattage varie fortement en fonction des opportunités.</p>	<p>🔧 Achat personnel d'une déchiqueteuse « Farmi » avec diamètre max de 26 cm 📋 Les branches sont mises en tas avec une pince. Les bois de plus de 26 cm de diamètre sont stockés jusqu'à ce que le stock soit suffisamment important pour faire venir la déchiqueteuse de la CUMA Terr'eau (58).</p>	<p>🐄 Les vaches rentrent en stabulation à partir de mi-Novembre jusqu'au mois d'Avril. 📋 Une sous-couche de 8-10 cm de plaquettes est étalée au godet puis au bout d'une semaine ou deux, un paillage paille est effectué à raison de 10 kg /j/ animal. 📋 Pour les veaux à l'engraissement, de Juin à Août, même itinéraire technique. 📋 1-2 curage(s) total du fumier dans l'hiver, avec curages plus fréquents derrière les cornadis. Le fumier est composté et épandu sur culture et sur prairies.</p>	

COMMENT S'EST FAITE LA TRANSITION VERS L'UTILISATION DE PLAQUETTES EN LITIÈRES ?

La conjonction de plusieurs facteurs a mené le GAEC à essayer différents matériaux de substitution à la paille. D'un côté, le prix de la paille a augmenté fortement certaines années et d'un autre côté, des scieries cherchent à valoriser des volumes de sciure en les vendant peu cher. De 2011 à 2013, de la sciure a été appliquée en sous-couche, l'inconvénient de cette litière est qu'elle produit beaucoup de poussière. Avec l'opportunité de récupération de bois, la plaquette s'est imposée comme un bon compromis.

L'AVIS DE L'AGRICULTEUR

Serge Dravert, Gaec Dravert, 71120 Le Rousset

« Au vu de la ressource en bois sur le site de l'exploitation, nous ne serions pas autosuffisants sur le long terme en utilisant uniquement de la plaquette, mais les opportunités nous permettent pour l'instant de l'utiliser au moins en sous-couche.

L'un des avantages principaux de la plaquette, c'est le **gain de temps de paillage**, comparé à la paille qui nécessite d'y aller tous les jours. La première sous-couche de plaquettes peut durer jusqu'à deux voire trois semaines, ce qui n'est pas négligeable. La litière est très efficace notamment pour les veaux à l'engraissement l'été. Ces animaux bougent peu, la litière se salit moins vite.

Il est nécessaire d'**avoir un système adapté**, c'est-à-dire des stabulations accessibles pour pouvoir épandre la première couche aisément avec du matériel efficace : un godet suffisamment important pour éviter trop d'allers-retours par exemple.

Lorsque les plaquettes sont épandues avec la pailleuse, une partie se retrouve dans les auges, il faut donc les ramasser ensuite pour ne pas gêner l'alimentation des animaux, cependant il n'y a jamais eu de problèmes liés à une ingestion de plaquettes.

Le mieux est de pouvoir composter le fumier pour une meilleure dégradation. Sur l'exploitation, le fumier est épandu sur prairies et avant cultures avec labour (même si nous essayons maintenant de limiter le labour) et les plaquettes se trouvent bien décomposées ».

L'AVIS DU TECHNICIEN

Marie-Jo Beauchamp, animatrice CUMA

« Les haies et le bocage présents sur les exploitations de cette région d'élevage présentent un intérêt : les utiliser pour la litière des bovins. En revanche, une gestion cohérente et raisonnée est indispensable afin de pérenniser les ressources pour cette pratique.

Sur cette exploitation, les agriculteurs sont autonomes pour la coupe et le déchetage du bois mais pour des diamètres plus importants, ils font appel à la prestation de la CUMA Terr'eau. Souvent, pour des raisons de temps et de sécurité, le travail d'abattage est réalisé par la CUMA COMPOST 71. En 2016, celle-ci s'est équipée d'un grappin coupeur.

Cette pratique d'utilisation des plaquettes en litière se développe de plus en plus et se renouvelle d'année en année.

Les services apportés par les 2 CUMA en complémentarité permettent de réaliser ces chantiers dans de bonnes conditions. Une organisation rationnelle et une mise en commun de moyens peuvent réduire le coût final.

CONTACT :

Jean-Christophe MOREAU
jean-christophe.moreau@idele.fr
Institut de l'Élevage - BP 42118
31321 Castanet-Tolosan cedex
Tél : 05 61 75 44 47



Retrouvez toutes les autres fiches
du programme ARBELE sur le site :

www.idele.fr



LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROGRAMME ARBELE :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

